

# Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

## Bonjour, bonsoir, ce sera selon

Le mois dernier, en retrait pour quelques devoirs familiaux, j'avais laissé à Christine le soin de vous transmettre nos bons vœux pour cette nouvelle année. Après ces quelques premiers jours de sommeil hivernal, il est temps de se remettre au travail. Dans le courant de l'année 2016, j'ai rencontré quelques responsables de structures sur le territoire. Ces démarches ne sont pas terminées et je compte bien les poursuivre afin de connaître un maximum de personnes actives sur le terrain. J'ai privilégié dans un premier temps le monde associatif. Je souhaite étendre ces rencontres au monde de l'entreprise car c'est également dans ce domaine qu'un parc naturel évolue.

Pour être une force de proposition, les « Amis du Parc » doivent être nombreux et structurés. Des associations et des personnes vont nous rejoindre cette année. Le Conseil d'Administration sera prochainement élargi pour leur laisser une place au sein des membres déjà en place. Ces derniers ont contribué par le passé à la création du PNRA et participé largement chaque année à la construction des « Rendez-vous du Parc » en collaboration étroite avec le PNRA. J'ai la conviction que les nouveaux venus pourront non seulement apporter leur pierre à cette co-construction, également chère à mon prédécesseur Stanislas Wiatr, mais aussi insuffler une nouvelle dynamique d'ensemble.

Nous pouvons toutes et tous nous plaindre de la situation actuelle, je ne m'étendrai pas sur les thématiques que chacune et chacun pourraient évoquer; les médias les relaient suffisamment. Je ne me mets pas la tête dans le sable, ce n'est pas le genre de la maison. Je souhaiterais plutôt insister sur les sujets que nous pouvons porter à nos élus afin qu'ils s'en emparent pour faire vivre notre territoire.

Nous avons, avec la Voie Verte, une colonne vertébrale fantastique qui ne demande qu'à s'étoffer. La création de la Transsemoyenne est une excellente occasion d'élargir les opportunités vers le Massif. D'autres créneaux existent pour permettre d'atteindre des lieux tout aussi riches et porteurs d'un tourisme curieux de plus en plus recherché et apprécié. Le réseau existant demande toutefois à être plus sécurisé et réglementé.

Le potentiel de partage du massif forestier par les différents acteurs, qu'ils soient pédestres, cyclistes, équestres et motorisés existe réellement. L'éducation à l'environnement, le respect mutuel, la capacité d'écoute des attentes des autres et la sensibilisation à des pratiques responsables sont les clés de la réussite de ce partage. La création d'un bureau des guides est une idée réaliste et potentiellement génératrice d'emplois. La candidature du PNRA au projet Géoparc ne pourra que renforcer la démarche. Parallèlement, nous disposons d'un patrimoine bâti remarquable et recherché par des touristes en quête d'authenticité. La chaleur et l'histoire des demeures typiquement ardennaises émerveillent les visiteurs qui proviennent des contrées voisines de la nôtre. Nos lavoirs, si nombreux, parfois restaurés, parfois vieillissants ou délabrés, réveillent les pratiques anciennes et titillent les racines de celles et ceux qui, dans le temps, habitaient les Ardennes et se réjouissent à l'écoute des contes et légendes.

.../...

Assemblée générale  
des Amis du Parc  
Samedi 18 février 2017  
à 9h30  
à Renwez  
(salle de la mairie)





*“ Beau février,  
c’est disette  
au grenier ”*

*« Montcornet  
Remonte Le Temps »  
un projet culturel,  
touristique,  
pédagogique  
et de  
développement de  
l'économie locale.*

**FÉDÉRATION ARDENNES**

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

.../... Le territoire recense quelques associations actives dans l'insertion professionnelle. Leur volonté de concrétiser ce noble objectif doit être soutenue pour que le résultat soit encore plus probant. La nécessité de maintenir et d'améliorer la circulation de tous ces circuits de promenades et de découvertes est une ressource pour ces entreprises. Leurs activités sont par ailleurs orientées vers des solutions et des démarches en circuit court qui entretiennent les relations commerciales au niveau du territoire.

L'environnement ardennais est relativement préservé et il est indispensable qu'il le reste. Une veille régulière a été exercée grâce à l'expertise de personnes actives au niveau des associations du territoire. Bon nombre de ces dernières sont maintenant rassemblées au sein des « Amis du Parc ».

L'association des « Amis du Parc » est également riche de ses individuel (le)s dont l'expertise est peut-être moins grande mais qui fourmille d'idées mais aussi de savoirs locaux. Le rassemblement de toutes ces forces peut constituer un réservoir phénoménal. Tout ce potentiel, bien organisé et fédéré, est susceptible de générer une belle et sacrée dynamique. Je vous encourage donc à nous rejoindre pour partager et expérimenter ces ressources. Pour illustrer le propos, je citerai l'importance des connaissances locales qui sont la base de toute étude quel que soit le domaine investigué. Un inventaire incomplet, des informations imprécises ou mal comprises conduisent souvent à des interprétations fausses et/ou à un manque de

nuances qui sont pénalisantes pour le territoire. Aussi, lors de consultations via les prochains bulletins au sujet des stations de plantes invasives ou encore pour la localisation de mares, votre collaboration pour nous retourner ces informations sera des plus utiles.

Notre représentation consultative dans les instances dirigeantes du PNRA nous permet d'exprimer notre voix. Nous avons, fin 2016, formalisé notre partenariat avec le PNRA par une convention qui permettra des échanges et des relations de bonne qualité. L'objectif est de travailler dans un climat de confiance mutuel avec les élus et les services. Pour instaurer et cultiver cette confiance, la transparence et le partage des informations doivent être des pratiques spontanées. Les « Amis du Parc » doivent contribuer au développement du territoire par la recherche de solutions gagnant-gagnant plus que par une opposition stérile et énergivore. Cela signifie que le réalisme est d'actualité pour autant que les thématiques et les projets soient productifs et préservent les intérêts des habitants.

Pour terminer, j'ai la conviction que le monde politique a besoin d'oxygène. Par la photosynthèse, la forêt est une source d'oxygène. Comme notre forêt ardennaise, nous pouvons approvisionner nos élus en cette matière indispensable à la vie. Vous êtes les constituants de l'humanité des Ardennes. Vous êtes ces arbres de la forêt des Ardennes. Osez la photosynthèse. Osez vivre. Osez vos rêves.

Bernard Masson

## Montcornet Remonte le Temps - Collecte participative

### ORIGINE ET PRÉSENTATION DU PROJET

Forte de son histoire médiévale, symbolisée par un magnifique château du XI<sup>ème</sup> siècle, la commune de Montcornet a toujours souhaité valoriser son patrimoine. En 2011, l'association « Montcornet Remonte Le Temps » voit le jour et travaille sur la réalisation de 5 villages de reconstitutions historiques à l'emplacement des anciens viviers du château, avec l'aide d'une archéologue en lien avec l'INRAP et le CNRS.

L'objectif est de permettre au futur visiteur de traverser un village historique à l'architecture authentique retraçant 5 grandes périodes de l'Histoire: gauloise, gallo-romaine, mérovingienne, carolingienne et médiévale. De plus, de façon à rendre la visite encore plus authentique, vivante et interactive, des artisans d'Art et des troupes de reconstitution historique locaux sont associés au projet en vue d'animer le futur Centre Historique et d'Animation, transmettant les gestes et les techniques passés d'une part et faisant partager les coutumes et la vie d'antan d'autre part.

### AMBITIONS ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Depuis Août 2016, la Ligue de l'Enseignement des Ardennes s'est vue attribuer la gestion, l'exploitation et le développement du site historique « Montcornet Remonte Le Temps » par la commune de Montcornet.



Le projet de Centre Historique et d'Animation « Montcornet Remonte Le Temps » constitue une opportunité pour le développement touristique et économique du territoire de Montcornet et des Ardennes. Si la commune, avec de nombreux partenaires, finance les investissements pour la réalisation du centre, la Ligue est prête à réaliser les investissements nécessaires à la construction de chalets bois pour l'hébergement. Le projet global s'inscrit dans une dynamique de filières permettant la création et le développement de l'emploi local (publics éloignés de l'emploi et/ou peu qualifiés, entreprises locales

Ainsi, outre le centre ouvert à tout public, nous comptons développer en complémentarité un ensemble d'activités:

- hébergement touristique bois (individuels, familles, groupes divers - écoles, universités, etc.), service de restauration bio et entretien des espaces verts réalisés par des structures d'insertion du département ;
- organisation et accueil de formations (animation, sport, développement local, etc.), de stages universitaires pour étudiants et chercheurs en Histoire et en archéologie, mais également de colloques et conférences.

Le 10 Octobre 2016, en présence des partenaires institutionnels et des acteurs locaux, la première pierre du Centre Historique a été posée, marquant la mise en chantier de ce beau projet et sa concrétisation. L'ouverture du Centre est prévue pour Juin 2017. Les différents villages seront construits sur plusieurs années.

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR PORTER CE PROJET !**

Pour faciliter l'accueil du public et assurer son confort, la construction de chalets est donc apparue indispensable. En effet, la construction d'hébergements apporte une plus-value économique au projet dans la mesure où ils permettent l'accueil de groupes et le développement de la clientèle "familles". Le souhait est de créer des séjours clés en main pour le Centre Historique mais également sur les autres lieux touristiques du département.

Confiée à Acacia Construction (structure d'insertion par l'activité économique), la construction des chalets a été évaluée à 2 millions €. La Ligue de l'Enseignement des Ardennes a déjà trouvé une partie des financements nécessaires.

L'autofinancement des projets pour ne pas dépendre des financements publics est un souci permanent de la Ligue. C'est pourquoi nous cherchons également à diversifier les sources de financements. Pour la construction des chalets, il nous est apparu qu'un financement complémentaire au travers d'une collecte participative constitue un apport pertinent, solidaire et indispensable pour réunir la totalité des fonds.

<http://www.montcornet-remonte-le-temps.com/>

<https://www.helloasso.com/associations/la-ligue-de-l-enseignement-des-ardennes/collectes/montcornet-remonte-le-temps-collecte-participative>

**NOUS AVONS  
BESOIN DE  
VOUS POUR  
PORTER CE  
PROJET !**

*Nous nous  
permettons  
donc de  
solliciter  
votre  
générosité  
pour mener  
à bien  
l'ensemble  
du projet.*



## Une agence de la biodiversité, pour de nouvelles relations entre l'homme et la nature

L'Agence française pour la biodiversité est pleinement opérationnelle depuis le 1er janvier 2017.

Complémentaire de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et de l'accord de Paris sur le climat, elle reconnaît le lien entre changement climatique et biodiversité, prend en compte les impacts du dérèglement climatique sur l'intégrité de tous les écosystèmes, terrestres et aquatiques, et valorise la biodiversité comme solution d'atténuation de la dérive du climat.

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a doté la France d'un cadre législatif ambitieux et complet au service de la préservation de l'environnement et de la qualité de vie.

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) est le principal outil instauré par la loi du 8 août 2016, qui fournit à tous les acteurs un cadre clair et des règles simplifiées.

- Quatre établissements existants sont réunis au sein de l'AFB : l'agence des aires marines protégées, l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), les parcs nationaux de France, et l'atelier technique des espaces naturels. Une unité mixte va être créée avec le Museum national d'histoire naturelle et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Des relations privilégiées seront tissées avec d'autres opérateurs de l'État, notamment l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

- Les moyens de l'AFB sont renforcés. L'agence dispose de près de 1 200 agents présents sur l'ensemble du territoire national. Ses agents contractuels bénéficient d'un quasi-statut, publié le 14 décembre 2016, qui s'applique également aux agents contractuels de l'ONCFS, des parcs nationaux, du Conservatoire du littoral et des espaces lacustres et de l'établissement public du marais poitevin.

- L'AFB est l'opérateur central de l'État pour la biodiversité terrestre, aquatique et marine, en métropole comme en outre-mer. Elle apportera un appui scientifique, technique et financier à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques. Elle développera et valorisera les connaissances sur la biodiversité et sur les services écosystémiques, interviendra pour préserver et restaurer la biodiversité, accompagner les différents acteurs dans leurs projets, favoriser une gestion équilibrée et durable des eaux, lutter contre la biopiraterie. Elle contribuera à l'exercice des missions de police administrative et judiciaire de l'environnement.

- L'AFB portera une politique volontariste, mobilisatrice, à la fois protectrice et innovante, en lien étroit avec les territoires : les 400 territoires à énergie positive pour la croissance verte y participent déjà avec des jardins pédagogiques pour les écoles, des inventaires de la biodiversité communale, ou l'installation de ruchers...

Créée dès la publication de la loi pour la biodiversité, l'AFB est pleinement opérationnelle depuis le 1er janvier

2017. Son conseil d'administration s'est réuni pour la première fois le 19 janvier. De nombreuses actions sont développées par le Gouvernement pour accompagner la loi pour la biodiversité et la création de l'AFB, afin de favoriser de nouvelles relations entre l'homme et la nature : plan d'action pour les insectes pollinisateurs, création de parcs naturels marins, réserves naturelles et autres aires marines protégées, hackathon à partir des données de biodiversité mises en open-data, forum sur les relations entre économie et biodiversité, soutien aux actions en faveur de la biodiversité dans le cadre du programme d'investissement d'avenir...

La protection de l'océan est une priorité pour la sauvegarde de la biodiversité :

L'extension de la réserve naturelle nationale des Terres australes et antarctiques françaises permettra la préservation des zones d'alimentation des oiseaux et mammifères marins, des ressources halieutiques inestimables, des espèces marines, et plus globalement des écosystèmes austraux vulnérables.

- La France lutte contre la pollution plastique : après la fin des sacs plastique de caisse au 1er juillet 2016, la fin des sacs plastique « fruits et légumes » au 1er janvier 2017. Utilisés quelques minutes, ils mettent plusieurs centaines d'années à se dégrader et causent la mortalité des animaux marins et des oiseaux qui les ingèrent.

De nouvelles mesures sont applicables au 1er janvier 2017 pour réduire les pollutions chimiques :

- Interdiction des pesticides dans les espaces publics : en application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces verts de l'État, dans les forêts et promenades ouvertes au public des collectivités locales et des établissements publics est interdite

- Retrait de la vente en libre-service des pesticides pour les jardiniers amateurs : l'interdiction de la vente des produits phytosanitaires conventionnels en libre-service aux particuliers devient totale au 1er janvier 2017. Cette disposition concernera les clients, les jardiniers amateurs, les vendeurs de la grande distribution, des magasins de bricolage et des jardinerie.

La COP 21 a témoigné d'une volonté d'agir inédite pour préserver la planète. L'AFB est créée dans un contexte marqué par l'urgence, car les activités humaines détruisent la biodiversité à une échelle qui ne lui permettent pas de se régénérer.

Nom : ..... Prénom : .....

Structure : .....

Adresse: .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel: .....

N° Siret : .....

Adhésion :    Personne physique : 10 €            Personne morale : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de .....

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour virement : CA NORD EST Givet

IBAN : FR76 1020 6081 1198 7251 9632 605

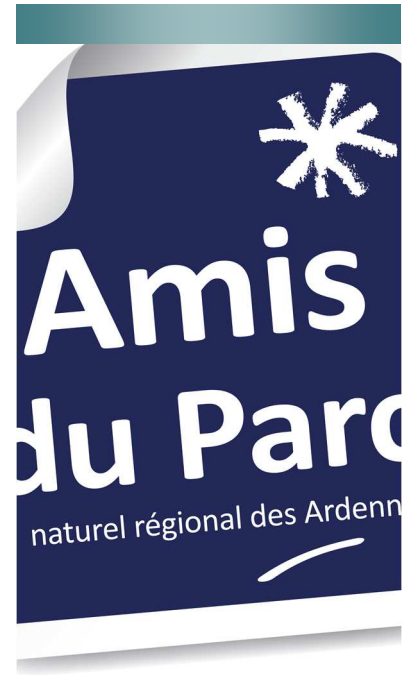
BIC : AGRIFRPP802

Fait à ..... Le : .....

*Signature*

*Association Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes*  
 amisparcardennes@gmail.com      www.amisparcardennes.org

*Adhésion à envoyer à:*  
 Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières  
 ou par courriel à: amisparcardennes@gmail.com



Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information  
 sur notre site : [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

## Givre, gelée blanche et verglas

### Comment se forme le givre ?

Le givre est un dépôt de micro-gouttelettes d'eau (à une température inférieure au point de congélation de 0 ° C) sur une surface froide (qui a une température inférieure à 0 °C). Lors d'un tel contact appelé surfusion, l'eau passera directement à l'état solide et formera des cristaux de glace, comme se forme la neige d'ailleurs.

Dans l'atmosphère, la source de gouttelettes pour le givre provient du brouillard. Le givrage effectué sur nos végétaux constitue alors un revêtement granuleux qui s'accroît dans la direction d'où vient le faible vent. Il est fréquent aussi sur le sol, divers objets dont les avions. Le givre peut également se déposer sur des flocons de neige dans les nuages et les enrober du dépôt glacé à forte densité dénommé grésil.

### Gelée blanche et verglas :

La gelée blanche n'est pas liée au phénomène de surfusion, au contraire du givre. Elle se déclenche immédiatement dès le refroidissement de l'air contenant de la vapeur d'eau près de la surface solide par une condensation solide (passage de l'état gazeux à l'état solide). Le phénomène des gelées blanches peut être résumé comme suit :

La nuit, surtout en l'absence de nuages et de vent, la baisse des températures est provoquée par un refroidissement du sol, ce dernier transmettant sa température fraîche à l'air juste au-dessus. Le sol est plus froid que l'air. La baisse des températures se constate aussi, il y fait la nuit beaucoup plus froid que dans l'air et on peut se retrouver avec une température inférieure à 0 ° même s'il fait 1, 2, ou 4 ° à un mètre au-dessus du sol. Ainsi l'humidité (rosée) qui se dépose gèle et la gelée peut apparaître même s'il fait des températures positives à un mètre au-dessus du sol. La gelée blanche se présente généralement sous un aspect cristallin, prenant la forme d'aiguilles, de plumes, d'écaillés, d'éventails etc. Ce que l'on voit souvent sur les vitres de nos fenêtres n'est pas du givre mais de la gelée blanche.

Le verglas, lui, est une forme de pluie ou de bruine qui gèle au contact d'éléments solides comme le sol ou les routes. Les gouttes sont plus grosses et ne sont pas nécessairement surfondues. En se congelant au contact d'objets sous le point de congélation, elles forment une couche de glace claire uniforme et dangereuse car très glissante.

